



# ARTISANAL MINING AND PROPERTY RIGHTS UNDER THE STRENGTHENING TENURE AND RESOURCE RIGHTS II (STARR II) IDIQ ANNUAL PROGRESS REPORT FOR GENDER LIVELIHOODS

October 1, 2019 – August 31, 2020



Contract Number: 7200AAI8C00087  
COR: Caleb Stevens  
USAID Office of Land and Urban  
Contractor Name: Tetra Tech  
Author: Guy Mesmin Sesengue

**September 2020**

This document was produced for review by the United States Agency for International Development. It was prepared with support from the Integrated Land Resource Governance Task Order, under the Strengthening Tenure and Resource Rights II (STARR II) IDIQ. It was prepared by Tetra Tech.

Photo: Séance de Formation Pratique sur les Itinéraires Techniques Agricoles à Carnot. Photo par : Crépin Dikissi.

Tetra Tech Contact (s) : Mark Freudenberger, Project Manager  
159 Bank Street, Suite 300  
Burlington, VT 05402  
Tel: (802) 495-0282  
Fax: (802) 658-4247  
Email: [mark.freudenberger@tetrattech.com](mailto:mark.freudenberger@tetrattech.com)

Creighton Camera, Deputy Project Manager  
Email: [Creighton.Camera@tetrattech.com](mailto:Creighton.Camera@tetrattech.com)

Suggested Citation: Tetra Tech (2020). *Annual Progress Report for Gender Livelihoods October 1, 2019 – August 31, 2020*. Washington, DC: USAID Integrated Land and Resource Governance Task Order under the Strengthening Tenure and Resource Rights II.

# ARTISANAL MINING AND PROPERTY RIGHTS TASK ORDER UNDER THE STRENGTHENING TENURE AND RESOURCE RIGHTS II (STARR II) IDIQ ANNUAL PROGRESS REPORT FOR GENDER LIVELIHOODS October 1, 2019 – August 31, 2020

Submission Date: September 15, 2020

Submitted by: Mark Freudenberger, Project Manager  
Tetra Tech  
159 Bank Street, Burlington VT 05401, USA  
Tel: (802) 495-0282  
Fax: (802) 658-4247

Contract Number: 7200AAI8C00087  
COR Name: Caleb Stevens  
USAID Office of Land and Urban  
Contractor Name: Tetra Tech  
Author: Guy Mesmin Sesengue

## **DISCLAIMER**

This publication is made possible by the support of the American People through the United States Agency for International Development (USAID). The contents of this publication are the sole responsibility of Tetra Tech and do not necessarily reflect the views of USAID or the United States government.

# TABLE OF CONTENTS

<b>Acronymes</b> .....	<b>3</b>
<b>Executive summary</b> .....	<b>4</b>
<b>Résumé Exécutif</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>8</b>
<b>Réalisations et Résultats</b> .....	<b>10</b>
Renforcement de la production agricole et des initiatives de transformation et de conservation des groupements de femmes.....	10
Renforcement des activités des femmes dans le secteur minier - Activités liées au Processus de Kimberley .....	19
Participation des femmes dans la promotion de la cohésion sociale - gestion des conflits.....	20
Déroulement des activités de renforcement des groupements.....	22
Pertinence des activités réalisées ou en cours.....	22
Analyse des activités prévues dans la stratégie genre du projet.....	23
<b>Conclusions et recommandations</b> .....	<b>25</b>

# ACRONYMES

AFPE	Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprenariat
APCM	Appui à la Professionnalisation des Coopératives Minières
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
CLA	Chenille Légionnaire d'Automne
CLPR	Comité Local de Paix et Réconciliation
CLS	Comité Local de Suivi (du KP)
DPAM	Droits de Propriété et Artisanat Minier
DPDDA I	Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal
EMAPE	Exploitation minière artisanale et à petite échelle
GODICA	Renforcement de la gouvernance dans les secteurs de l'extraction artisanale du diamant et de l'or en République centrafricaine
KP	Kimberley Process
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
MPFFPE	Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAG	Plan d'Action Genre
PK	Processus de Kimberley
PTA	Plan de Travail Annuel
RCA	République Centrafricaine
TdR	Terms of Reference
UNCMCA	Union nationale des coopératives minières de Centrafrique
USAID	<i>United States Agency for International Development</i>
ZEA	Zone d'Exploitation Artisanale

# EXECUTIVE SUMMARY

The USAID Artisanal Mining and Property Rights (AMPR) Project in the Central African Republic aims to support the improvement of land and resource governance and strengthen property rights for all members of society, especially women. To ensure that both women and men gain the opportunity to equally participate in and benefit from the AMPR project, a Gender Action Plan was devised to help the project team identify and develop specific activities to benefit women in the mining areas, and ensure AMPR commitment to equitable stakeholder engagement for gender equity.

This report covers gender-related activities conducted under AMPR from October 2019 to August 2020. The main gender objectives for Year II were to support and improve the technical and organizational capacities of 21 women's and mixed-gender groups in the target sub-prefectures of Carnot, Nola, and Boda, in order to spur economic empowerment and improve the social inclusion of women in mining areas. To implement these activities, AMPR subcontracted a local non-governmental organization called *Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprenariat (AFPE)*, a women-led association for the promotion of entrepreneurship to provide technical training and mentoring to the AMPR-supported groups. In addition, the project team ensures effective representation and participation of women in local mining monitoring and conflict management committees.

In Year II, AMPR established relationships with 21 women's and mixed-gender groups comprising a total of 535 members, including 425 women and 110 men. Almost all the groups identified food crops as their primary livelihood activity, and with the support of AFPE, AMPR provided training on improved agricultural practices to 52 specific farmers to become farming leaders, and provided technical assistance to their group members with support for replication using a farmer field school approach on 25 hectares, exceeding the 10 hectares initially planned. AFPE also facilitated training on village-level organizational strengthening for the leaders of the groups. 79 group leaders, of which 59 were women, received training of various topic and discussed the best strategies to apply them in their specific group's dynamics. In addition to agricultural activities and in response to the COVID-19 pandemic, AMPR provided training and support to 10 women's groups engaging in artisanal soapmaking, providing these groups with a complementary livelihood activity.

AMPR launched activities to increase women's participation in the Kimberley Process (KP) Certification Scheme, with 10 women becoming members of the local mining monitoring committees (CLS), where they were familiarized with key KP requirements. In the compliant zones (ZEAs), women pit owners (*chef de chantiers*) have been actively involved in the discussion around establishing specific mining designated areas; community members and miners stakeholders agreed to have two women members in the local development committee to be set up to manage the ZEA.

While the project's activities have been effective overall, critical factors challenged the project team during implementation and most likely affected outcomes. The COVID-19 pandemic restricted gathering for a long period, forcing AMPR and AFPE to reduce some of the activities planned from all the group's members to just a few leaders. The team also face some challenges in maintaining the women's interest, as 39% of women dropped out of the groups, leading to an increase in the number of men and the establishment of 20 mixed groups out of the 21 selected by AMPR. Based on lessons learned from this year, the AMPR team has already started a review of their approach to address limits identified and strengthen collaboration with local technical authorities, now all in place at their respective posts. AMPR will also strengthen collaboration with the European Union GODICA project and the World

Bank *Appui à la Professionnalisation des Coopératives Minières* activity to improve support to women in mining areas, both in gold and diamond mining, as well as related livelihoods activities.

# RESUME EXECUTIF

Le projet Droits de Propriété et Artisanat Minier (DPAM) financé par l'USAID est un projet d'appui au développement de la République Centrafricaine (RCA) qui vise le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles et des droits de propriété de tous dans les communautés minières, en particulier les femmes. Pour garantir que les femmes et les hommes aient l'opportunité de participer et de bénéficier de manière égale aux activités du projet DPAM, un Plan d'Action Genre (PAG) a été élaboré comme lignes directrices pour les équipes du projet et les partenaires de mise en œuvre pour identifier et développer des activités spécifiques au profit des femmes dans les zones minières, et à garantir un engagement pour une équité de genre des différentes parties prenantes.

Ce rapport couvre les activités liées au genre menées dans le cadre du DPAM d'octobre 2019 à août 2020. Les principaux objectifs de genre du plan de travail du projet pour sa deuxième année étaient de soutenir et d'améliorer les capacités techniques et organisationnelles des groupes de femmes dans la sous-préfecture cible de Carnot, Nola et Boda, afin de stimuler l'autonomisation économique et d'améliorer l'inclusion sociale des femmes dans les zones minières. Pour mettre en œuvre des activités liées aux moyens de subsistance, le projet DPAM a contracté une ONG locale appelée Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprenariat (AFPE) afin de fournir une formation technique et un encadrement aux groupes de femmes. En outre, l'équipe du projet assure une représentation et une participation efficaces des femmes dans les comités locaux de suivi minier et les comités de gestion des conflits.

Pour cette année, AMPR a réussi à établir des relations avec 21 groupes de femmes pour un total de 535 membres, dont 425 femmes et 110 hommes. Tous les groupements identifiés s'adonnent aux cultures vivrières comme principale activité de subsistance et économique. Le projet DPAM, en collaboration avec l'AFPE, a dispensé une formation sur les pratiques agricoles améliorées à 52 membres de groupements pour qu'ils deviennent des déléguées techniques, en charge de relayer la formation et fournir une assistance aux membres de leur groupe ; ces déléguées techniques ont aussi appuyé la réplique des pratiques agricoles apprises selon l'approche de champs école paysan sur une superficie de 25,25 hectares, dépassant largement les 10 ha initialement prévus. L'AFPE a également facilité la formation sur le renforcement organisationnel pour les représentants des groupements ; 79 responsables de groupements parmi lesquels 59 femmes ont reçu une formation sur divers sujets et ont pu partager diverses stratégies à appliquer selon la dynamique de leur groupe spécifique. En plus des activités agricoles et en réponse à la pandémie du COVID et à l'acquisition de mesures de prévention par les communautés minières, le projet DPAM a fourni une formation et un soutien à 10 groupes de femmes pour la fabrication artisanale, introduisant dans certains groupes une activité de subsistance complémentaire.

Le projet DPAM a initié des actions pour accroître la participation des femmes au suivi de la conformité du processus de Kimberley ; 10 femmes sont devenues membres des comités locaux de surveillance du Processus de Kimberley, où elles ont commencé à se familiariser plus en détails avec les exigences clés du PK et des lois minières centrafricaines. Dans la mise en place des Zones d'Exploitation Artisanales (ZEA), les femmes chefs de chantiers ont été activement impliquées dans la réflexion sur les critères d'établissement de ces zones spécifiques ainsi que les règles de gestion ; les membres de la communauté et les acteurs miniers ont convenu d'avoir 02 femmes membres dans le comité de développement local à mettre en place pour gérer la ZEA.

Bien que l'efficacité globale des activités du projet soit bonne, le projet DPAM a dû faire face à plusieurs défis pendant plusieurs mois de mise en œuvre, affectant le déroulement des activités et les résultats. La pandémie du COVID-19 a limité les activités impliquant le rassemblement de personnes, obligeant le projet DPAM et ses partenaires à réduire certaines des activités prévues pour l'ensemble des membres d'un groupe à quelques leaders. L'équipe est également confrontée à un certain défi pour maintenir l'intérêt de toutes les femmes, car 39% des femmes ont quitté les groupements, ce qui a entraîné la transformation de 20 groupements sur les 21 existants en groupements mixtes. Sur la base des leçons tirées de cette année, l'équipe du projet DPAM a déjà revu son approche pour faire face à des défis persistents, avec par exemple le renforcement de la collaboration avec les autorités techniques locales, désormais toutes en place à leurs postes respectifs. Le projet DPAM renforcera également la collaboration avec le projet GODICA de l'Union européenne et l'activité d'appui à la professionnalisation des artisans miniers de la Banque Mondiale pour améliorer l'appui aux femmes dans les zones minières, aussi bien des femmes exploitantes minières de l'or et du diamant, que celles impliquées dans les activités de subsistance et entrepreneuriales.

# INTRODUCTION

Le projet « Droits de Propriété et Artisanat Minier » (DPAM), financé par l'Agence américaine de développement international (USAID), apporte une assistance au Gouvernement de la République centrafricaine (RCA) dans le secteur minier artisanal. Il vise le renforcement des droits de propriété dans les communautés minières et de la gouvernance des ressources naturelles, en mettant un accent particulier sur la réduction des disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès, le contrôle et les bénéfices provenant de ces ressources dans les zones d'exploitation minière en RCA. Le projet DPAM est mis en œuvre par le bureau d'études Tetra Tech pour une durée initiale de 2018 à 2021.

Le projet DPAM est organisé autour de quatre objectifs spécifiques :

1. Renforcer le gouvernement centrafricain dans la gestion du secteur en conformité avec les normes et bonnes pratiques internationales, notamment le Processus de Kimberley.
2. Renforcer la résilience des communautés, la cohésion sociale et la capacité de résolution des conflits.
3. Connaître et comprendre les opportunités et défis de la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en or responsable.
4. Faciliter une meilleure compréhension des liens entre l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) et les principaux problèmes de développement.

Selon les conclusions du diagnostic genre et les activités économiques réalisées en mars 2019 par le projet DPAM, dans les sous-préfectures de Carnot et de Nola, même si elles sont peu présentes dans l'exploitation minière, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'économie rural et dans le maintien de la cohésion sociale nécessaire pour l'épanouissement et la bonne gestion du secteur minier. Les femmes font face à des défis multiples en zones minières : faibles connaissances des techniques et bonnes pratiques d'exploitation minière pouvant préserver les sols, difficulté d'accès aux ressources financières extérieures pour exploiter les parcelles dont elles disposent, peu de pouvoir réel de contrôle sur leurs chantiers. En plus de ces défis, elles font face à des contraintes pour les activités de subsistance et économiques habituelles, telles que le manque de connaissance de techniques culturelles efficaces, un faible accès aux outils, intrants et techniques de production et transformation agricole. Les groupements de femmes existants sont peu structurés et peinent à s'auto prendre en charge durablement, leurs activités manquent de stratégie la pratique de systèmes d'épargne et de crédit est très embryonnaires. Quelques femmes sont représentées dans les instances de gestion du village et participent à des initiatives de développement local et de gestion de conflits, mais la plupart sont plus représentatives qu'actives.

En réponse à ces défis, le projet DPAM suit son Plan d'Action Genre (PAG), qui est un outil stratégique pour promouvoir l'autonomisation sociale et économique des femmes afin de leur garantir une large inclusion socio-économique dans les communautés minières artisanales. Le PAG vise à identifier les principales inégalités entre les hommes et les femmes dans les domaines d'intervention du projet, à examiner les possibilités d'intégrer les considérations de genre dans chaque résultat intermédiaire du projet et à proposer une gamme d'activités susceptibles de promouvoir l'autonomisation des femmes. Le PAG est basé sur la théorie de changement suivante :

*Si les contraintes auxquelles font face les femmes dans les villages miniers artisanaux sont réduites et si leur pouvoir économique est accru par une augmentation de leurs revenus, alors les femmes gagneront plus de respect dans leurs communautés et joueront un rôle plus important dans les processus de prise*

*de décisions sur les questions liées à la gestion des conflits, au développement économique et à la réhabilitation des terres puisque les femmes cherchent à protéger et à défendre leurs intérêts économiques.*

Pour appuyer les activités productives des femmes, le projet DPAM a sous-traité avec l'Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprenariat (AFPE), une Organisation Non Gouvernementale féminine centrafricaine. La mission assignée à l'AFPE est d'appuyer et améliorer les capacités techniques des 21 groupements à Carnot, Nola et Boda en vue de l'autonomisation et l'inclusion sociale et économique des ménages et surtout des femmes en zone minière. Le projet a aussi mis en place un plan de collaboration pour la réalisation des activités liées à la pisciculture avec le projet de Renforcement de la gouvernance dans les secteurs de l'extraction artisanale du diamant et de l'or en République centrafricaine - GODICA (financé par l'Union européenne et piloté par Enabel, l'Agence belge de développement. Le projet DPAM travaillera en étroite collaboration avec le projet d'Appui à la Professionnalisation du Secteur Minier (APCM) financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par Tetra Tech dans la zone de Nola pour les activités de soutien aux groupements de femmes agissant principalement dans le secteur artisanal minier.

Ce rapport présente et analyse les principaux résultats du programme d'activités de DPAM pour la mise en place du PAG, avec un accent sur les activités de promotion de l'inclusion sociale et économique des femmes dans les périodes d'octobre 2019 à août 2020.

# REALISATIONS ET RESULTATS

## RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DES INITIATIVES DE TRANSFORMATION ET DE CONSERVATION DES GROUPEMENTS DE FEMMES

### NIVEAU DE RÉALISATION DU SOUS-CONTRAT AVEC L'AFPE

L'AFPE a réalisé une grande partie de ses engagements prévus dans Plan de Travail (PTA) de la deuxième année du projet DPAM. L'AFPE apporte 12 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie socio-économique à la base dans le développement communautaire, la mobilisation sociale, le transfert des compétences et savoir-faire techniques par la formation et l'accompagnement comme base de l'entrepreneuriat et du développement. La convention pour la réalisation des activités prévues dans le PTA porte sur les missions suivantes :

- Former et encadrer les groupements économiques féminins et mixtes en techniques agricoles et piscicoles ;
- Appuyer les groupements dans l'élaboration et l'exécution d'une stratégie de transformation et de commercialisation de leurs produits ;
- Initier ou améliorer la pratique de l'épargne et du crédit au sein des groupements ;
- Renforcer les capacités des groupements en vue de leur autonomisation et professionnalisation ;
- Impulser au sein des groupements féminins et mixtes une dynamique entrepreneuriale.

Pour la période concernée par le présent rapport, la priorité a été mise sur les activités agricoles. Les mesures gouvernementales de prévention de la propagation de la pandémie du Covid-19 ont restreint les rassemblements pendant une période importante, retardant les activités liées à la mise en place des schémas d'épargne et de crédit. L'activité piscicole n'a pas démarré à cause des retards des activités de GODICA pour les activités complémentaires.

Le tableau ci-dessous présente les principales réalisations de toutes les activités du sous-traitant AFPE ainsi que leur niveau de réalisation.

Les codifications en couleur :

	Verte signifie que l'activité est achevée
	Jaune signifie que l'activité est cours
	Rouge signifie que l'activité est en retard
	Blanche signifie que l'activité n'est pas prévue pour la période

**TABLEAU 1: NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES ET LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT PARTICIPEES**

ACTIVITÉS	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES AYANT PARTICIPEES	NIVEAU DE RÉALISATION
<b>1. Phase de sensibilisation, d'identification et de planification</b>		
Déploiement sur terrain et recrutement des agents de terrains et leur briefing sur le cadre logique du projet et présentation du lien entre AFPE et DPAM aux autorités locale et administrative	5 <sup>1</sup>	
Information et communication au sein de la communauté sur le projet ( <i>Organisation des réunions d'information et d'échange sur le projet dans chaque village</i> )	15 <sup>2</sup>	
Exploitation de la liste des groupements soumis par DPAM et prise de contact avec les groupements retenus dans les zones et sensibilisation sur le projet	21	
Finalisation de la liste des groupements bénéficiaires	21	
Mener un diagnostic des besoins, forces et faiblesses de chaque groupement	21	
Préparation de plan de travail pour chaque groupement	21	
Finalisation de la liste de matériel à acquérir pour le champ de démonstration	21	
Elaboration d'une convention d'appui avec chaque groupement	21	
Exploitation et analyse du rapport de diagnostic en pisciculture mené par DPAM et l'expert international et l'expert AFPE en vue de combler les gaps s'il y en a quelques-uns	2 <sup>3</sup>	
<b>2. Phase de formation et de démonstration</b>		
Formations théoriques pour les membres groupements en technique et itinéraire agricole	33 <sup>4</sup>	
Formation théorique pour les groupements en technique piscicole	En cours <sup>5</sup>	
Mise à disposition des semences	21	
Encadrement technique pour la mise en place des champs d'école paysan et les champs collectifs par groupement	21	
Sensibilisation et dialogue sur les défis et opportunités des femmes au niveau économique et sociale à travers des focus groups et réunion d'échange et de partage ( <i>diagnostic participative et vulgarisation des droits de la femme et la notion du genre</i> )	En cours <sup>6</sup>	
Organisation des groupes de discussion sur le genre et la protection des femmes et filles	En cours <sup>7</sup>	
Début de formation sur l'épargne et le crédit et formation en AVEC Formation sur l'épargne, crédit et la vie associative (approche Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC/VISLA))	107 <sup>8</sup>	
Encadrement des pisciculteurs	En cours <sup>9</sup>	
<b>3. Phase d'encadrement et d'appui à la commercialisation</b>		
Elaboration d'une stratégie de transformation et d'écoulement de produits agricoles	En cours <sup>10</sup>	
Appui à la commercialisation des produits	Année 2 du PTA-AFPE	
Elaboration d'un plan de travail pour la deuxième année	Année 2 du PTA-AFPE	

**TABLEAU 2: NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES ET LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT PARTICIPEES**

ACTIVITÉS	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES AYANT PARTICIPEES	NIVEAU DE RÉALISATION
Suite des formations de l'alphabétisation, vie associative et gestion organisationnelle	Année 2 du PTA-AFPE	
Sensibiliser et préparer pour la formalisation	Année 2 du PTA-AFPE	
<b>4. Phase de renforcement et d'autonomisation</b>		
Encadrement technique des champ collectif et individuel pour la deuxième saison de production	Année 2 du PTA-AFPE	
Appui à l'extension des basins piscicoles	Année 2 du PTA-AFPE	
Formalisation des groupements (démarche administrative pour la reconnaissance)	Année 2 du PTA-AFPE	
Identification des activités porteuses additionnelles	Année 2 du PTA-AFPE	
Identification d'entrepreneurs modèles	Année 2 du PTA-AFPE	
Evaluation et identification des leçons apprises	Année 2 du PTA-AFPE	
Restitution aux communautés et clôture de l'intervention	Année 2 du PTA-AFPE	

## RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL ET STRUCTURATION DES GROUPEMENTS FÉMININS

### Groupements appuyés par le projet DPAM

Les groupements appuyés par le projet DPAM sont principalement des groupements agricoles. Cela s'explique par le fait que la principale activité de la majorité des femmes dans les zones minières de Carnot et Nola sont des activités agricoles, même lorsqu'elles s'adonnent aux activités liées à l'exploitation minière ou aux autres activités économiques. Toutes les femmes rurales sont concernées, des plus jeunes ou plus âgées, selon le type de travail à mener. L'AFPE a travaillé avec 21 groupements de femmes de février 2020 à ce jour dont 173 à Carnot, à Boda 62 et 290 à Nola. Les 21 groupements comptent à la fin août 535 membres, dont 425 femmes et 110 hommes, pour un nombre initial de 595 membres, dont 508 femmes et 87 hommes au début de l'appui du DPAM en février 2020.

<sup>1</sup> Il s'agit de 5 Agents de terrain de l'AFPE.

<sup>2</sup> Les 15 villages touchés il s'agit de 6 villages à Carnot, 7 villages à Nola et 2 villages à Boda.

<sup>3</sup> L'étude diagnostique a touché les deux zones ciblées par le projet DPAM. Ces deux zones sont Loppo à Nola et Meyer à Carnot.

<sup>4</sup> Ce sont les Délégués Techniques Endogènes des groupements qui ont été formés comme formateurs.

<sup>5</sup> Cette activité est prévue de réaliser conjointement avec le projet GODICA qui n'a pas encore signé le contrat avec leur sous-traitant

<sup>6</sup> Selon le Plan de Travail de l'AFPE, cette activité est prévue en Octobre 2020.

<sup>7</sup> Selon le Plan de Travail de l'AFPE, cette activité est prévue en Septembre 2020.

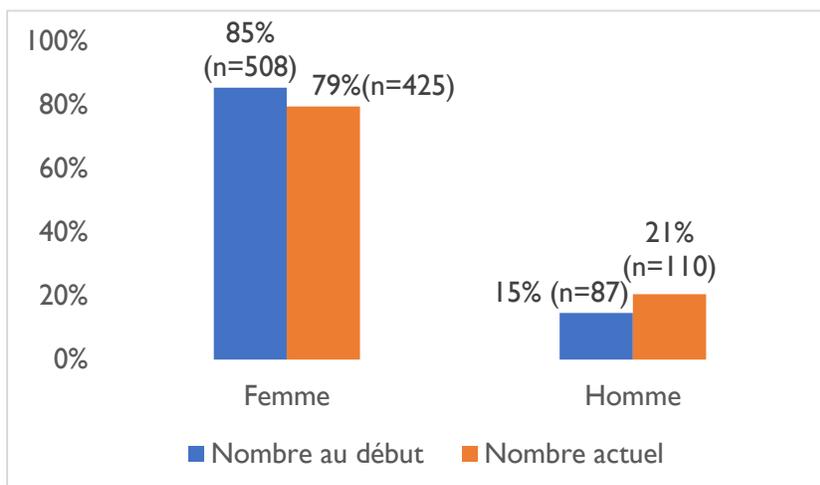
<sup>8</sup> La formation sur la vie associative a été réalisée. Les autres formations seront faites dans la prochaine période.

<sup>9</sup> Selon le Plan de Travail de l'AFPE, cette activité est prévue en Septembre 2020.

<sup>10</sup> Selon le Plan de Travail de l'AFPE, cette activité est prévue en Novembre 2020.

TABLEAU 3: REPARTITION DES GROUPEMENTS SELON LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET DPAM				
	NOLA	BODA	CARNOT	TOTAL
GROUPEMENTS	12	2	7	21
MEMBRES FEMMES	211	50	164	425
MEMBRES HOMMES	79	12	19	110

La figure ci-dessous résume les détails de la fluctuation des membres entre février 2020 et août 2020.



*Figure 1: Dynamique du nombre des membres des 21 groupements*

Deux raisons expliquent la réduction du nombre de femmes et l'intégration de 23 hommes dans les différents groupements. Certaines femmes préfèrent ne pas s'investir dans le travail de groupe qui fragilise la recherche de subsistance pour la famille, comme cela a été justifié par certaines femmes du groupement de Meyer à Carnot femmes. Avec l'expérience de l'AFPE dans le pays, ces désistements peuvent aussi être liés à une certaine attente de profit immédiat (don de matériel ou de semences) qui ne se réalise pas au démarrage des activités. Les hommes ayant intégrés les groupements de femmes apportent leur main d'œuvre dans la préparation des champs, en particuliers des nouvelles parcelles.

### Composition des groupements

La composition des groupements a beaucoup évolué en 7 mois d'activités. Initialement, on comptait 10 groupements composés exclusivement de femmes et 11 groupements mixtes. A ce jour seul 1 groupement est exclusivement féminin. Selon le partenaire AFPE, la diminution de 43% des groupements exclusivement féminin est due à l'intégration des hommes dans les groupements pour appuyer les travaux de défrichage, dessouchage, labour et sarclage, tandis que les femmes se consacrent aux travaux de semis, de récolte et de post-récolte. C'est pour ces raisons que certains groupements féminins ont activement sollicités les hommes pour les aider.

Les détails sont résumés dans les figures (a) et (b) ci-dessous.

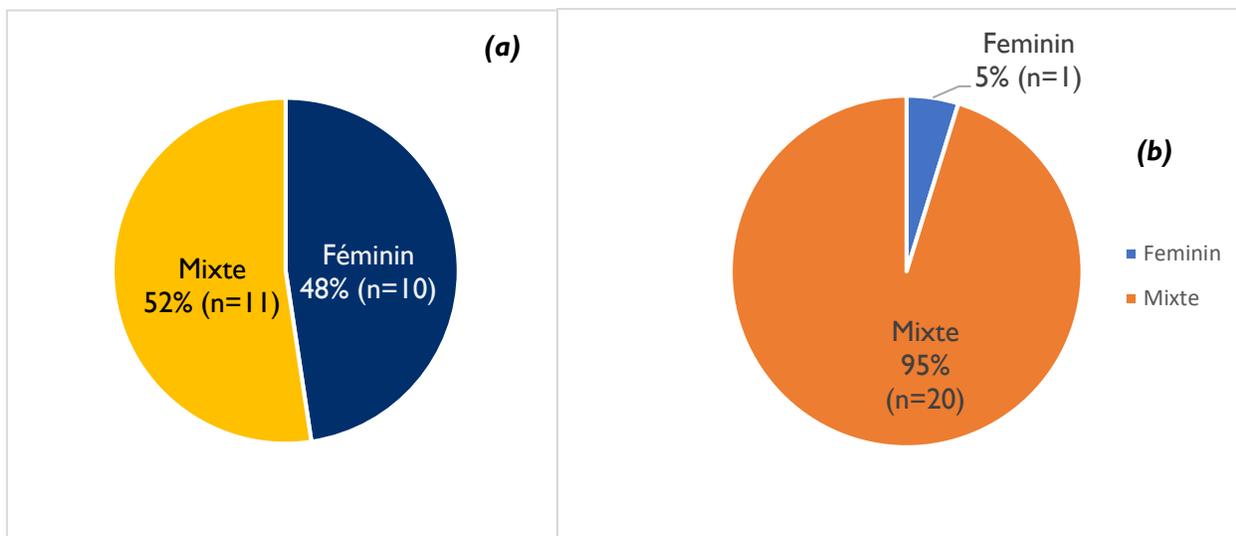


Figure 2: Type de groupement au début (a) et type de groupement actuel (b)

### Activités principales des groupements

Tous les groupements produisent principalement des cultures vivrières, avec une tendance affichée pour les cultures à fort potentiel monétaire comme les arachides, et la courge. En effet, lors des sessions de pré-identification des activités économiques des groupements, 12 sur 21 groupements ont jugé rentable la spéculation d'arachide qui est plus cultivée dans les zones forestières. En plus il y a une forte demande pour cette spéculation à Nola, demande venant des autres régions et pays voisins. C'est ce qui justifie que dans la sous-préfecture de Nola 7 sur 12 groupements ont été appuyés dans cette activité.

Les figures ci-dessous représentent l'évolution des activités prioritaires de 21 groupements de février à août 2020.

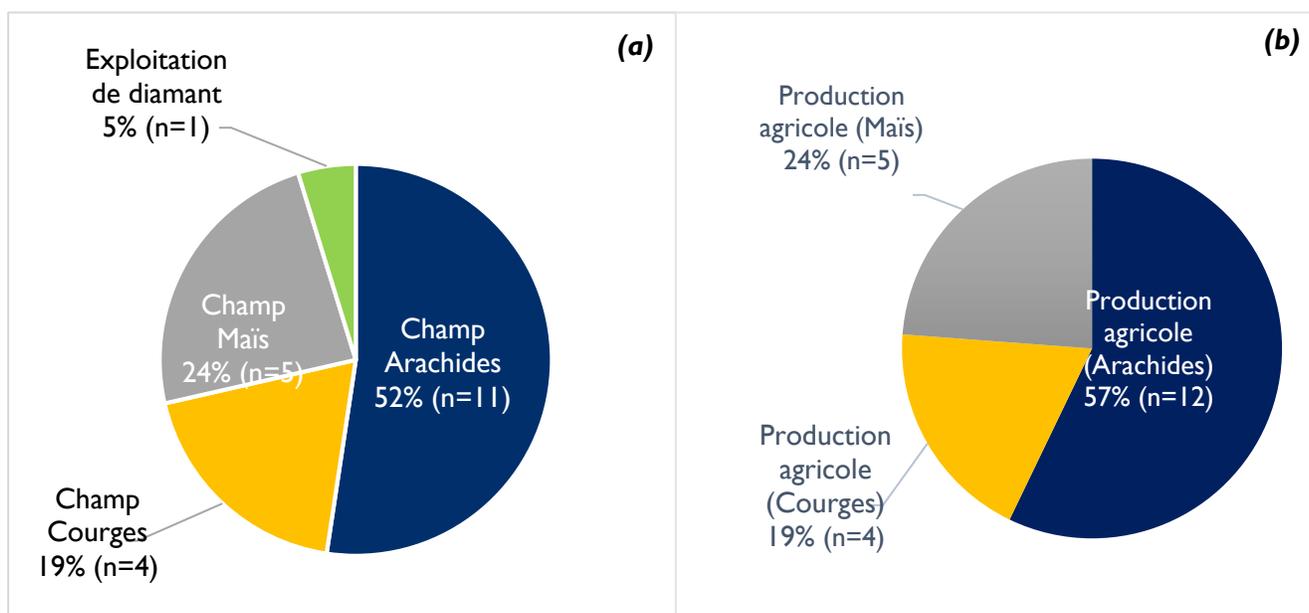


Figure 3: (a) Types de spéculation choisis par les groupements et (b) Types de spéculation cultivé par les groupements

Il est important de noter que le seul groupement qui avait comme principale activité l'exploitation du diamant sera appuyé dans le cadre de la collaboration du projet DPAM avec le projet APCM financé par la Banque Mondiale.

### Formation pour le renforcement organisationnel

L'AFPE a facilité une formation pour les responsables des groupements à Nola et Carnot sur la vie associative et la gestion du groupement. Cette formation visait à introduire les notions, règles et principes de base pour le fonctionnement d'un groupement, une bonne gouvernance et la conduite quotidienne des activités dans les groupements. 79 responsables des 21 groupements de Boda, Carnot et Nola participants à cette formation ont acquis des connaissances sur :

- La vie associative des groupements ;
- Le processus de création d'un groupement et comment démarrer les activités ;
- Le fonctionnement d'un groupement ;
- Les caractéristiques d'un bon groupement
- Les documents du groupement ;
- Les causes des échecs d'un groupement ;
- Comment régler les conflits du groupement ;
- Rôle et qualités d'un Animateur.



Figure 4: Formation sur la vie associative et gestion de groupement des responsables des groupements à Carnot. Photo par : Crépin Dikissi

Les participants ont activement échangé sur les caractéristiques d'un groupement sur le fonctionnement d'un bon groupement, ce qui a démontré une bonne assimilation des thématiques abordés. Les responsables de groupements ayant participé à ces formations feront des restitutions chacun dans son groupement respectif avec l'appui des agents de l'AFPE et du projet DPAM.

TABLEAU 3: PARTICIPANTS A LA FORMATION SUR LA VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DES GROUPEMENTS			
ZONES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Boda	3	6	09
Nola	18	31	49
Carnot	5	16	21
Total	26	53	79

### APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITÉS DE PRODUCTION AGRICOLE

#### Formations des membres des 21 groupements sur les itinéraires techniques agricoles

La formation sur les itinéraires techniques avait pour but de familiariser les membres des groupements sur les techniques améliorées (semis en ligne) nécessaire à une meilleure productivité. L'AFPE a eu recours à un expert en techniques et itinéraires agricoles qui a utilisé une approche participative pour former deux personnes par groupement, appelé à jouer le rôle de Délégués Techniques (DT) ainsi que les agents de

terrain AFPE qui sont des Techniciens Agronomes. Ainsi 52 DT bénéficiaires de cette formation ont acquis des connaissances sur :

- Le choix du site, préparation de sol, choix et préparation des semences pour les semis, entretiens culturaux, techniques de protection phytosanitaire des cultures, techniques de récolte, stockage et conservation des produits agricoles obtenus ;
- L'identification des maladies et ravageurs des plantes cultivées dont la chenille légionnaire d'automne (CLA) du maïs ;
- Les techniques de fabrication locale et d'utilisation des pesticides botaniques contre les ravageurs des cultures. Cette pratique pro-environnementale a aidé les groupements à protéger leurs champs contre les ravageurs.



Figure 5: Séance de la formation pratique des Délégués Techniques des groupements agricoles de Carnot, phase de démonstration (pratique) sur la parcelle communautaire à Carnot. Photo par Crépin Dikissi

Le tableau ci-dessous présente le nombre des personnes bénéficiaires de cette formation.

TABLEAU 4: LE NOMBRE DE PARTICIPANTS A LA FORMATION SUR L'ITINERAIRE TECHNIQUE AGRICOLE			
ZONES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Boda	4	3	7
Nola	25	6	31
Carnot	4	10	14
Total	33	19	52

La formation sur les itinéraires technique agricole a suscité l'intérêt d'un groupement à Boda, le groupement Mbolikoko, qui ne fait pas partie des groupements initialement identifiés pour appui par le projet DPAM. Cependant, vu la grande motivation de ce groupement, deux de ses membres ont été inclus dans la formation. Au terme de cette formation, les participants ont réussi à répliquer les techniques apprises dans les champs de démonstration et dans leurs propres champs individuels.

## RÉPLICATION DES TECHNIQUES AGRICOLES DANS LES CHAMPS

*Superficie plantée* : Selon le contrat, l'AFPE était censé réaliser 10,5 hectares des champs de démonstration pour les 21 groupements. A ce jour, la superficie plantée est de 25,25 hectares. Pendant la prise de contact de l'AFPE avec les 21 groupements, les communautés ont disponibilisé plus de superficie pour les activités agricoles. Sur cette base, les différents groupements ont défricher les superficies de 1 à 2,5 hectares. Un des groupements les plus actifs, le groupement Wali londo de Loppo à Nola qui a réussi à couvrir une superficie de 1.5 hectares d'arachides. Les membres de ce groupement font partis des bénéficiaires des Activités Génératrice des Revenus appuyé par le projet Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal DPDDA I de 2007 à 2012. Ce groupement est bien structuré avec un comité de gestion, avancé dans la dynamique sur la vie associative, avec l'implication des autorités locales. En dehors de champ collectif, chaque membre à son champ agricole et pratique les techniques améliorées de production. Les membres de ce groupement tiennent leur réunion chaque semaine avec la participation du chef de village et quelques notables pour rendre compte des avancés de leur activité, défis et le plan de travail pour surmonter ces défis. Ce groupe s'engage dans d'autres activités à l'exemple de la saponification. Grâce à leur connaissance sur cette activité, le groupe a été sollicité pour former les autres groupements sur la saponification. Les données de récolte ne sont pas encore disponibles selon le calendrier agricole pendant cette période de rapportage.



Figure 4: Le champ de démonstration du groupement de Loppo à Nola. Photo par Guy Sesengue

Pour garantir la sécurisation des superficies plantées par les groupements, le projet DPAM a demandé au sous-traitant l'AFPE de s'assurer que chaque groupement aient accès à un document pour sécuriser ces superficies plantées et pérenniser l'activité dans les prochaines saisons. Cette attestation de mise à disposition des terres est gratuite, à charge pour les groupements de les mettre en valeur. Ils ne confèrent pas de droits de propriété, juste des usages et ne peut pas être utilisé pour revendiquer des droits fonciers éventuels. Bien que l'attestation mentionne à durée indéterminée, il faut noter que ce type de convention n'est valable que tant que les membres du groupement utilisent les terres. Autrement, la personne ayant mis ces terres à disposition peut en reprendre possession si les parcelles sont laissées en friche.

### Forces et faiblesses des groupements

Le tableau ci-dessous présente les forces et faiblesses clés des 21 groupements identifiés lors de l'étude diagnostique faite par l'AFPE.

TABLEAU 5: FORCES ET FAIBLESSES DES GROUPEMENTS		
AXES CLES	FORCES	FAIBLESSES
Fonctionnement de la structure – vie organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disponibilité des membres à s'engager pour les activités ;</li><li>• Disponibilité des parcelles cultivables ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manque des documents juridiques (statut) et règlement intérieur)</li><li>• Prise de décision par un groupe de personnes (notamment les plus âgées)</li><li>• Forte absence lors des travaux communautaires</li></ul>

Capacité de production/Transformation et gestion de la production	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique de la production agricole adaptée à la réalité locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible maîtrise des techniques améliorées de production agricole ;</li> <li>• Difficulté d'accès aux intrants de qualité</li> </ul>
Gestion matérielles et financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau faible car ce sont les nouveaux groupements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible maîtrise des techniques de mobilisation et de gestion financière et matérielle</li> </ul>

### AUTRES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION AUX BÉNÉFICES DES GROUPEMENTS DE FEMMES.

En réponse à la pandémie du Covid-19, le Ministère des Mines et de la Géologie a sollicité le projet DPAM pour appuyer les mesures urgentes d'approvisionnement des communautés minières en savon pour satisfaire à une mesure barrière clé de lutte contre la propagation du virus. Le projet DPAM en partenariat avec le MMG a travaillé avec quelques-uns des groupements appuyés il y a quelques années lors du projet DPDDA I pour mettre en place des formations en saponification au profit de 10 groupements dans les zones d'intervention. Ces membres de groupements ont dispensé à 10 groupements appuyés par le DPAM des formations théoriques et pratiques sur les techniques de saponification les parties théorique et pratique de saponification :

- 2 groupements à Boda, le groupement Wiko-Youra de Bossoui et le groupement Be-oko de Camp-Ngom qui rencontre des difficultés pour s'approvisionner en matière première pour le savon ;
- 3 groupements à Carnot : Espoir, Toumba-Nzara de Ganli et Ngai na ko de Meyer ;
- 3 groupements à Nola : Wali-Londo de Loppo. Lemi On ti de Ziendi, Tara mo ba de SCED Ndelengue ;
- 2 groupements à Boganangone avec le support de l'APCM financé par le PGRN de la Banque Mondiale.



Figure 7: Formation sur la saponification de Bossoui. Photo: Delphin Kogoro.

Ces groupements ont démontré une maîtrise de la production de savon artisanal et deviennent des répondantes face au Covid19. Ils ont aussi pu ainsi générer du cash afin de se prendre en charge. Par exemple le groupement Wiko-Youra de Bossoui a réalisé une production à hauteur de 71400XAF (128.7 USD) dont 24600XAF (44.44 USD) ont été utilisés pour l'achat de l'huile de palme. Ces femmes ont entrepris les activités d'épargne au sein de leur groupement. Les réunions se tiennent chaque semaine pour la prise de décision en la présence de tous les membres sur la manière de fabriquer le savon artisanal et de gérer le bénéfice. Une partie de cet argent est destinée à l'achat des matériels pour la fabrication du savon dont un membre du groupement s'en charge pour son acheminement, alors que l'autre partie est conservée dans la caisse à la fin du cycle d'un an pour tous les membres du groupement.

### COORDINATION AVEC LE PROJET GODICA SUR LA PISCICULTURE NOTAMMENT LE CONSULTANT SPÉCIALISTE EN PISCICULTURE

Une évaluation a été conduite en décembre 2019 par un Expert de GODICA dans les sous-préfectures de Nola, Carnot et Boda. L'évaluation conduite dans 413 bassins mis en place dans les années 2010 avec l'appui du projet DPPDA a démontré la pertinence de continuer cette activité. GODICA a contracté les prestataires pour l'exécution de cette activité à la fin de la période de rapportage. Les projets DPAM et GODICA ont coordonné avec le MMG pour un choix d'un Expert du ministère des eaux et forêts,

pêches pour accompagner les activités de deux projets. Malgré ce retard, les deux partenaires vont démarrer l'activité à partir du trimestre prochain.

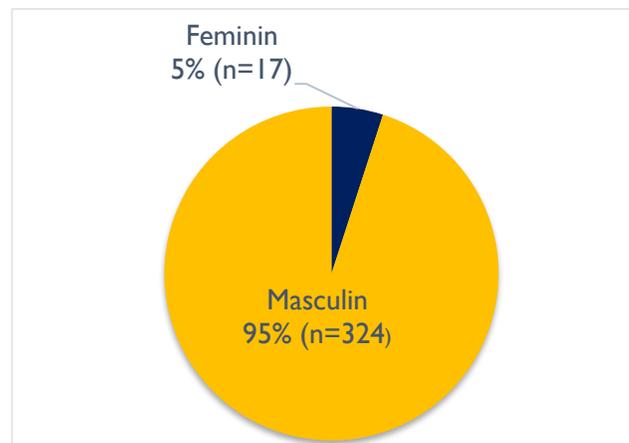
## **RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DES FEMMES DANS LE SECTEUR MINIER - ACTIVITÉS LIÉES AU PROCESSUS DE KIMBERLEY**

### **PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES COMITÉS LOCAUX DE SUIVI DU PROCESSUS DE KIMBERLEY (CLS-PK).**

Suite à la reconstitution et redynamisation des Comités locaux de Suivi du PK, 10 femmes ont été choisies pour occuper des positions de responsabilité comme Chargée de Finance et Logistique à Boda (2), Carnot (1), Nola (3), Berberati (1), Boganda (1) et M'Baïki (2). L'accroissement du nombre de femmes dans ces comités est une étape importante des efforts nationaux appuyés par le projet DPAM pour la réglementation du secteur et dans les initiatives pour tenir compte de l'importante participation des femmes à l'exploitation minière artisanale. En effet, lors des divers diagnostics conduits par le projet DPAM il est ressorti clairement que bien que les activités d'EMAPE des femmes sont des sources de revenus indispensables pour elles et leurs familles dans les zones de Nola, Carnot et Boda, il n'y avait que peu de figures féminines dans les instances locales de gestion du secteur, à l'exception de quelques femmes dans les coopératives minières artisanales. Le rôle de chargé de finance manifeste une certaine confiance aux capacités de gestion des femmes, et le projet DPAM va veiller à ce que ce rôle ne réduise pas leur participation aux autres dynamiques du CLS-PK.

### **IMPLICATION DES FEMMES DANS LES DISCUSSIONS AUTOUR DES ZONES D'EXPLOITATION AUTORISÉE (ZEA).**

Le projet DPAM a particulièrement veillé à la présence et à la participation dans les discussions autour de la mise en place des ZEA des femmes chefs de chantiers et celles qui mènent d'autres activités qui contribuent directement ou indirectement aux activités minières. A titre de rappel, l'enquête CAP menée par le projet DPAM en Mai 2019 a révélé que 5% des femmes au moins étaient chef de chantier, mais presque aucune n'était active dans les instances de prise de décision sur la filière au niveau local.



**Figure 9: Répartition par sexe des chefs de chantier enquêtés lors de l'enquête CAP en Mai 2019**

Il a été convenu lors de ces rencontres que les femmes qui sont dans les groupements et associations économiques soient représentées au nombre de (02) dans le Comité de Développement Local (CDL) de ZEA. Cette proposition a été adoptée par l'unanimité lors de l'atelier de restitution et de la validation des résultats d'études sur la ZEA à SCED Ndelengue dans la Sous-Préfecture de Nola.

## PRODUCTION DU FILM SUR LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA FILIÈRE MINIÈRE.

Ce film cherche à mettre en avant l'implication des femmes dans la chaîne d'approvisionnement en diamant et or et mettre en valeur toutes les activités connexes des femmes en zone minière. Ce film sera utilisé en même temps comme outils de plaidoyer et comme outil de sensibilisation sur l'importance des femmes dans le secteur minier artisanal en RCA, et sera diffusé aussi bien au niveau national que lors des rencontres sur l'artisanat miniers ou les événements liées aux questions de genre dans le développement économique local. Les faits saillants du film sont le rôle que les femmes jouent directement ou indirectement (rôle caché et important) dans la chaîne, leurs apports directs ou indirects, les raisons pour lesquelles la plupart des femmes chefs de chantiers ne se sont pas mises au premier plan dans la chaîne au même titre que les hommes, elles n'occupent pas assez de poste de responsabilité et de prise de décision dans le secteur. Les contraintes, la gestion et/ou cogestion des revenus issus des activités minières dont elles gèrent ou cogèrent avec les hommes.

*Réflexions sur l'année prochaine :*

Bien que le projet DPAM mette l'accent sur le secteur du diamant artisanal, il est nécessaire de prévoir des activités spécifiques en appui aux femmes dans le secteur de l'orpaillage, secteur dans lequel elles sont plus nombreuses. Quelques-unes des activités envisagées incluses :

- L'entreprenariat féminin dans le secteur minier artisanal (diamant et or) ;
- Le leadership (rôle et statut des femmes dans la mine artisanale) surtout les membres des associations bien assises ;
- Formation des membres des associations existantes en évaluation de diamant brut puis les doter d'une case d'évaluation.
- Appui aux femmes artisanes chefs de chantiers ou les associations existantes des femmes à leur formalisation en coopérative selon les normes OHADA ;
- La microfinance.

## PARTICIPATION DES FEMMES DANS LA PROMOTION DE LA COHÉSION SOCIALE - GESTION DES CONFLITS

Au cours de l'année 2 du projet DPAM, 25 Comités locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR ) ont été créés ou redynamisés. Lors du processus, le Projet DPAM a particulièrement mis l'accent sur la représentation et la participation des femmes leaders et des jeunes aux formations sur la gestion de conflits et dans les dialogues communautaires, avec les autres membres de la communauté ou en groupe spécifique selon les cas. Les chefs et leaders communautaires ont été sensibilisés pour assurer la participation des femmes et des jeunes dans le processus de clarification des droits sur les parcelles des chantiers et autres parcelles. A ce jour, on compte 32 femmes membres de CLPR dans les 4 localités, toutes choisies au terme d'assemblées électorales.

TABLEAU 6: PARTICIPATION DES FEMMES AUX CLPR		
ZONE CONFORME DE	NOMBRE DES CLPR	NOMBRE DES FEMMES
Berberati	7	7
Carnot	8	8
Gadzi	4	10
Nola	4	7
Total des femmes		32

Les femmes ont été consultées lors de l'étude et ont donné leur perception sur le CLPR. *L'effet sur les femmes a été une considération de l'étude sur le pastoralisme* : La participation des femmes dans l'étude sur le pastoralisme a démontré leur degré de perception sur cette activité qui pour la plupart est faite par les sujets peuhls.

TABLEAU 7: FEMMES CONSULTEES LORS DE LA MISE EN PLACE DES CLPR			
CATEGORIE MOYEN D'EXISTENCE	NOMBRE DES HOMMES	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL
Agriculteurs	109	186	295
Eleveurs	143	15	158
Artisans miniers	70	6	76
Autorités (Locales et Municipales)	34	0	34
Jeunes Leaders	32	6	38
Catégories des autres agriculteurs	72	24	96
Totaux finaux	459	237	696

Concernant les relations entre les communautés et les dynamiques d'élevage et de pastoralisme, un échange avec la MINUSCA et le Ministère sur la promotion de la cohésion sociale a donné lieu à des réflexions sur la possibilité de relancer l'activité de production artisanale de fromage. Mais l'idée n'a pas fait un long chemin parce qu'il fallait au moins 25 millions de fonds de démarrage. Même dans le volet activités économiques au profit des femmes du projet DPAM, cette idée n'a pas été prise en compte dans les AGR ; pourtant, les femmes peuhles constituent aujourd'hui la partie humaine oubliée de la crise centrafricaine. Elles subissent de manière intense les effets négatifs de la crise militaro-politique avec son corolaire de perte en bétail et l'indisponibilité d'avoir de lait pour vendre comme AGR. Une réflexion plus poussée sur cet aspect continuera dans les mois à venir.

*Réflexions sur l'année prochaine* : La philosophie du travail avec les CLPR pour l'année prochaine va être focalisée sur les Tribune d'Expression Populaire autour des questions d'intérêt commun. Ce rôle reviendra aux CLPR à travers la coordination avec les associations locales. Pour le moment, nous sommes en atelier visant à préparer les CLPR sur l'approche et comment jouer pleinement des rôles dans la coordination locale des associations. Les thématiques d'intérêt commun seront définies lors des réunions de coordination en synergie avec les mobilisateurs. Cette occasion va nous permettre d'intégrer la dimension genre avec les CLPR et les autres associations et organisations locales.

## DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS

Pendant cette période de mise en œuvre initiale quelques défis devant faire l'objet d'amélioration pour l'année à venir ont été constatés comme suivants :

- *Retard pour les activités de la pisciculture* : Selon le Plan de Travail du projet DPAM pour l'année 2, cette activité était prévue conjointement avec le projet GODICA. Les retards occasionnés sont dus au fait que le projet GODICA n'a pas choisi le prestataire pour la mise en œuvre de leurs activités qui sont complémentaires à celles du projet DPAM, sous-traitées à l'AFPE. En fin du mois d'août 2020, GODICA a sous-traité avec le même prestataire l'AFPE. Par conséquent, cette activité ne pourra effectivement commencer que fin 2020, après la saison de pluies, peu propice à lancer une activité piscicole.
- *Implication des acteurs clés* : On a constaté une faible implication des responsables des services déconcentrés de l'Etat dans la mise en œuvre des activités du projet. Ce manquement a joué sur la coordination et l'accompagnement technique des services déconcentrés. Suite à la mission conjointe de suivi avec les Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant (MPFFPE) et Ministère des Mines et de la Géologie (MMG), une initiative pour l'adhésion dans les trois zones du projet notamment Boda, Carnot et Nola a été décidée que l'AFPE travaille désormais ensemble et impliquer les services de l'état pour une synergie et coordination améliorées.

## PERTINENCE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES OU EN COURS

- Selon les rapports hebdomadaires des bureaux régionaux de DPAM (Nola, Boda et Carnot) et les évaluations de DPAM avec ses partenaires à travers les différentes missions des MPFFPE et MMG, le niveau de réalisation des activités et la dynamique du groupe par l'implication des bénéficiaires est satisfaisante, malgré quelques retards accusés. Tous les 21 groupements sont toujours actifs, ce qui montre le bon niveau de gestion des groupements.
- *Réponses aux besoins techniques des groupements* : La conclusion de l'étude diagnostique faite par l'AFPE a révélé que les groupements étaient disposés pour les activités agricoles, le contexte est favorable bien que tous les groupements aient été créés voire redynamisés, le genre qui est le socle du projet a mis l'accent sur la transversalité en intervenant dans les différentes étapes qui concourent à la réussite des activités par l'inclusion sociale et économique des femmes. Toutes les activités menées ont pris en compte les besoins exprimés par les groupements. Toutefois, L'AFPE n'a pas réussi à former tous les membres de groupements comme convenu. L'approche a été modifiée par la formation des formateurs de deux membres de chaque groupement. Ces formateurs ont pratiqué les techniques avec les membres de leur groupement dans la préparation des champs de démonstration. Le changement dans l'approche a été obligé par les mesures prises par le gouvernement sur la pandémie de Covid19 interdisant le regroupement en dehors de 15 personnes. Malgré ce changement le groupement a réussi à faire la bonne pratique des champs de démonstration.
- *Inclusion sociale et économique élargie des femmes dans les communautés minières* : Selon l'étude diagnostique de l'AFPE, les femmes représentent une part importante dans les activités d'inclusion socio-économique, ces femmes ont conduit les activités bien que le partenaire de mise en œuvre n'ait pas de compétence dans le secteur minier.

## ANALYSE DES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LA STRATÉGIE GENRE DU PROJET

Tableau des activités de la stratégie genre ; indiquer leur niveau de réalisation. Si pas encore réalisée, indiquer si on compte réaliser en année 3

TABLEAU 8 : ACTIVITES DE LA STRATEGIE GENRE			
ACTIVITÉ PRÉVUE DANS LA STRATÉGIE GENRE	OBSERVATIONS	ANNEE 2	ANNEE 3
Appuyer l'identification des femmes artisanes minières du diamant dans les villages d'intervention à Carnot et Nola	Réalisée, mais besoin d'identifier et de maintenir une liste du projet afin de cibler les interventions l'année prochaine		Oui
Sensibiliser les communautés minières et les chefs de villages pour sélectionner des femmes artisanes minières pour participer aux formations sur les techniques améliorées d'exploitation minière	A faire lorsque les formations démarrent		Oui
Faciliter la mise à disposition des femmes artisanes minières de matériel minier pouvant être utilisé dans l'agriculture	Pas encore réalisé		
Définir avec les coopératives minières existantes les stratégies pour identifier les femmes artisanes minières et assurer leur affiliation aux coopératives	APCM		
Evaluer la possibilité de mettre en place un réseau des femmes du secteur du diamant par zones d'intervention avec des rencontres régulières	Collaboration avec APCM		Oui
Appuyer la mise en place de deux coopératives de femmes artisanes minières à Nola (1) et Carnot (1)	APCM		Oui
Subventionner l'attribution des certificats de droits de propriété aux femmes chefs de chantiers	L'année prochaine dans le cadre de la stratégie ZEA il faudrait effectivement s'assurer que les femmes soient ciblées pour la délivrance des attestations de reconnaissance locale de chantier minier		Oui
Renforcer les capacités du staff sur le suivi des itinéraires techniques des principales cultures des femmes	Fait, donner des exemples		
Fournir un d'appui en outils agricoles aux groupes de femmes	Réalisée	Oui	
Introduire des pratiques d'agroforesterie dans les champs avec des plantes comme le Moringa	Ceci n'est pas prévue, à voir ?		Oui
Organiser des formations des femmes sur la transformation des produits agricoles par la fourniture de matériel et techniques adaptés	Prévue l'année prochaine		Oui
Appuyer l'analyse et la recherche des marchés pour faciliter la commercialisation des produits agricoles	Prévue		Oui
Mener une étude rapide sur les possibilités de réhabiliter quelques sites d'exploitation minière à Carnot travers la pisciculture traditionnelle en considérant les besoins de faire l'analyse de la présence des métaux lourdes dans l'eau et la chair des poissons	Etude réalisée	Oui	
Identifier et former les femmes et les jeunes pratiquant le petit élevage artisanal de poissons dans les villages en utilisant le compost	Pas encore réalisée mais prévue l'année prochaine		Oui
Soutenir la réhabilitation de sites d'exploitation minière en bassins piscicoles et la conservation des poissons	Pas encore réalisée mais prévue l'année prochaine		Oui
Appui des femmes et des jeunes impliquées à l'analyse de marché et définition de modèle de commercialisation	Pas encore réalisée mais prévue l'année prochaine		Oui
Mener une étude rapide de faisabilité sur les activités sous exploitées dans les villages miniers comme les chaînes de valeur des mangues (possibilité de production locale de jus ou de confiture), la production d'huile végétale à base de graines de courges, la fourniture de services aux exploitants minières (nourriture, matériel de travail, ou appareils de transformation des produits agricoles)	A réaliser par le nouvel expert genre en vue d'identifier d'autres activités porteuses, surtout des activités appropriées pour l'entrepreneuriat		Oui
Définir des critères de sélection des femmes et jeunes ayant un potentiel d'entrepreneurs dans les villages et conduire des formations sur l'étude rapide de faisabilité, l'analyse du marché et le montage de projet simplifié et la recherche des financements	A faire		Oui
Fournir des formations sur la conduite de la micro entreprise production et gestion	A prévoir à la fin de l'année prochaine.		Oui

**TABLEAU 8 : ACTIVITES DE LA STRATEGIE GENRE**

ACTIVITÉ PRÉVUE DANS LA STRATÉGIE GENRE	OBSERVATIONS	ANNEE 2	ANNEE 3
Mettre à disposition le matériel nécessaire pour le démarrage de l'activité, selon un modèle de fonds auto renouvelable avec des conventions simplifiées élaborées avec les modalités relatives à la détermination de responsables, l'entretien, la tenue de comptes ainsi que l'affectation des revenus issus de ces machines.	Prévu en année 4, sauf si on est prêt plus tôt		
Suivi des activités et de la rentabilité des micros entreprises	Année 4		
Appuyer les femmes des villages de Carnot à définir le type de groupement le plus approprié selon leur besoin	Réalisée	Oui	
Mener une évaluation du fonctionnement des groupements existants des femmes à Carnot	Réalisée, mais à développer une méthodologie de suivi de l'évolution du fonctionnement de ces groupes Cette activité a été réalisée partiellement	Oui	
Former les femmes sur les éléments de base de fonctionnement et de gestion d'un groupe	Réalisée par la formation sur la vie associative, besoin de plus ?	Oui	
Appuyer l'élaboration d'un plan d'action semestriel de chaque groupe	Réalisée ?		Oui
Former les groupes sur les compétences organisationnelles et de gestion	Réalisée ? Prévue ? Formation sur la comptabilité, etc.		Oui
Former les responsables des groupements de femmes sur la communication, la définition de priorités et le plaidoyer pour assurer leur participation dans les instances efficaces dans les instances de prise de décision au niveau du village, régional et national	Pas encore réalisée, à voir pour l'année prochaine ?		Oui
Réaliser une évaluation spécifique avec les femmes des systèmes d'épargne des femmes et élaborer des lignes directrices pour les renforcer	Prévue par le sous contrat AFPE, pas encore réalisée		Oui
Encourager les femmes à définir avec les hommes les projets communautaires pour lesquels l'épargne va servir (investissement dans l'acquisition des intrants agricoles, outils miniers, fourniture de services connexes à l'exploitation, paiement des journaliers sur une parcelle pendant une période donnée)	A considérer surtout dans les sites pilotes ZEA		Oui
Sensibilisation des femmes et des hommes sur les différents modèles de l'épargne et introduction de la notion de crédit au sein des groupes de femmes, mais aussi comme un groupement à part entière dans le village.	A réaliser		Oui
Suivi des activités des femmes	A améliorer		Oui

# CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le projet USAID DPAM a initié des actions pertinentes et utiles au renforcement économique des femmes dans les communautés minières, et a mis les bases pour la réduction progressive des inégalités de genre dans le secteur minier artisanal et les activités de gestion de conflits intercommunautaires que connaît cette partie de la RCA. Le présent rapport a mis en exergue quelques limites et retard que le projet s'attèlera à répondre dans l'année 3 du DPAM, pour accroître les activités économiques des femmes dans le secteur minier et d'autres secteurs productifs tels que l'agriculture et l'entrepreneuriat, afin de tirer parti de la présence de l'artisanat minier, qui est un moteur économique dans ces régions. Le Spécialiste en Genre et Activités Economiques est responsable de promouvoir l'autonomisation sociale et économique des femmes dans les communautés minières artisanales (ASM) en vue d'une inclusion sociale et économique élargie. De manière spécifique, le projet mettra un accent particulier sur les points suivants lors de la prochaine année :

- Améliorer l'implication des autorités locales et les autorités techniques sectoriels dans la planification et le suivi des activités pour une meilleure assurance de la prise en compte des aspects genre dans leur programmation.
- Suivre la mise en place des activités qui ont dû être repoussées du fait des mesures liées au Covid-19 tout en assurant les mesures de protection nécessaires pour les communautés et les équipes.
- Mettre en place un système régulier de coordination avec les Services Déconcentrés de l'Etat à travers le leadership du Chef de Service des Mines et Géologie. Ce mécanisme de coordination sera un forum pour adresser les questions liées aux femmes dans le secteur de manière plus effective avec les autorités ayant le pouvoir de prise de décision le plus élevé dans la région concernée.
- Renforcer les activités liées à l'implication des femmes dans l'expertise et la maîtrise du secteur minier et opérationnaliser la collaboration avec des projets comme l'APCM pour établir le leadership féminin dans les organisations minières locales.

**U.S. Agency for International Development**

1300 Pennsylvania Avenue, NW

Washington, DC 20523

Tel: (202) 712-0000

Fax: (202) 216-3524

[www.usaid.gov](http://www.usaid.gov)